

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Initiale

La formation vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP en proposant des améliorations techniques, organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

DEMANDE DE DEVIS

Durée de la formation : 14h



Public concerné

- Salariés amenés à se déplacer avec ou sans transport de charge manuelle, gestes répétitifs, postures contraignantes / prolongées, efforts importants, travail sur écran

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise / établissement et à sa prévention

Programme

- Définition du PRAP et objectifs, historique de la démarche, différence gestes et postures / PRAP
- Démarche de l'amélioration continue dans l'entreprise et document unique
- Rôles et missions de l'acteur PRAP
- Conditions d'obtention du certificat
- Définitions courantes, schéma des mécanismes d'apparition des dommages accident du travail et maladie professionnelle
- Les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les enjeux de la prévention : humains, financiers, sociaux, juridiques
- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Les facteurs aggravants
- Les principes de sécurité et d'économies d'effort
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Connaître le fonctionnement du corps humain (suite et fin)
- Travail sur l'identification des sollicitations
- Proposer des pistes d'améliorations (domaine technique, humain, organisationnel)
- Les acteurs de la prévention internes et externes / leurs rôles
- Les canaux de communication de l'entreprise
- Évaluer, capitaliser sur les actions proposées, les critères de choix, la concertation

Méthodes pédagogiques

- Méthodes didactique (partie théorique)
- Méthodes active et participative (mise en oeuvre des outils et méthode d'analyse associée)
- **Évaluation** : 2 travaux intersession